

nous mettons à votre disposition notre réseau privé



le routeur est près de la fenêtre bureau, rdc gauche
code



en cas de signal insuffisant utiliser la clé d'amplification



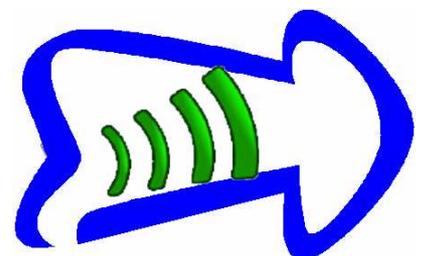
Que demande la loi ?

Les personnes offrant un accès Wifi sont considérées comme opérateurs de réseaux publics, en application de la loi de confiance en l'économie numérique, CEN, de 2004.

A ce titre, elles ont des obligations de conservation des données de connexion des utilisateurs.

- loi anti-terrorisme du 23 janvier 2006
- lois HADOPI et LOPSI.
- surveillance des téléchargements illégaux.
- activités pédophile,
- propos diffamatoires, xénophobes, etc...
- piratages...

Le point sur cette réglementation suite à l'arrivée du décret du 25 février 2011 relatif à la conservation des données d'identification.....



Conditions d'utilisation, charte de confiance.

1. l'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service WI-FI à des fins illicites, interdites ou illégales.

2. l'utilisateur doit respecter,

sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :

- à la vie privée de toute personne et à son respect ;
- au code de la propriété intellectuelle et artistique ;
- aux traitements automatisés de données nominatives ;
- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations ;
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises.

3. l'utilisateur, dans le cadre de l'utilisation du service, s'engage à :

- ne pas récolter ou collecter d'informations concernant des tiers sans leur consentement .
- ne pas diffamer, diffuser, harceler, traquer, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui .
- ne pas créer une fausse identité .
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un service et/ou à une donnée et/ou à un fichier .
- ne pas diffuser ou permettre de télécharger tous les éléments contenant les logiciels ou autres éléments protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne les dits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires.
- ne pas adresser de message indésirable et à ne pas effectuer de spamming.
- ne pas adresser de message et/ou message électronique comprenant des propos injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte à tout droit, notamment les droits de la personne humaine et à la protection des mineurs.
- ne pas transmettre de virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour les tiers et/ou d'autres utilisateurs.
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données ou à s'y maintenir.
- ne pas perturber les services et/ou contenus et/ou données auxquels il accède.

4. Le loueur, à la demande de tiers et/ou de toute autorité compétente,

se réserve le droit de suspendre temporairement ou de manière définitive toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

5. D'une manière générale, en aucun cas le loueur

ne peut être tenu de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur.

ce dernier reconnaissant que le loueur ne peut pas être responsable des contenus auquel accède l'utilisateur et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis.